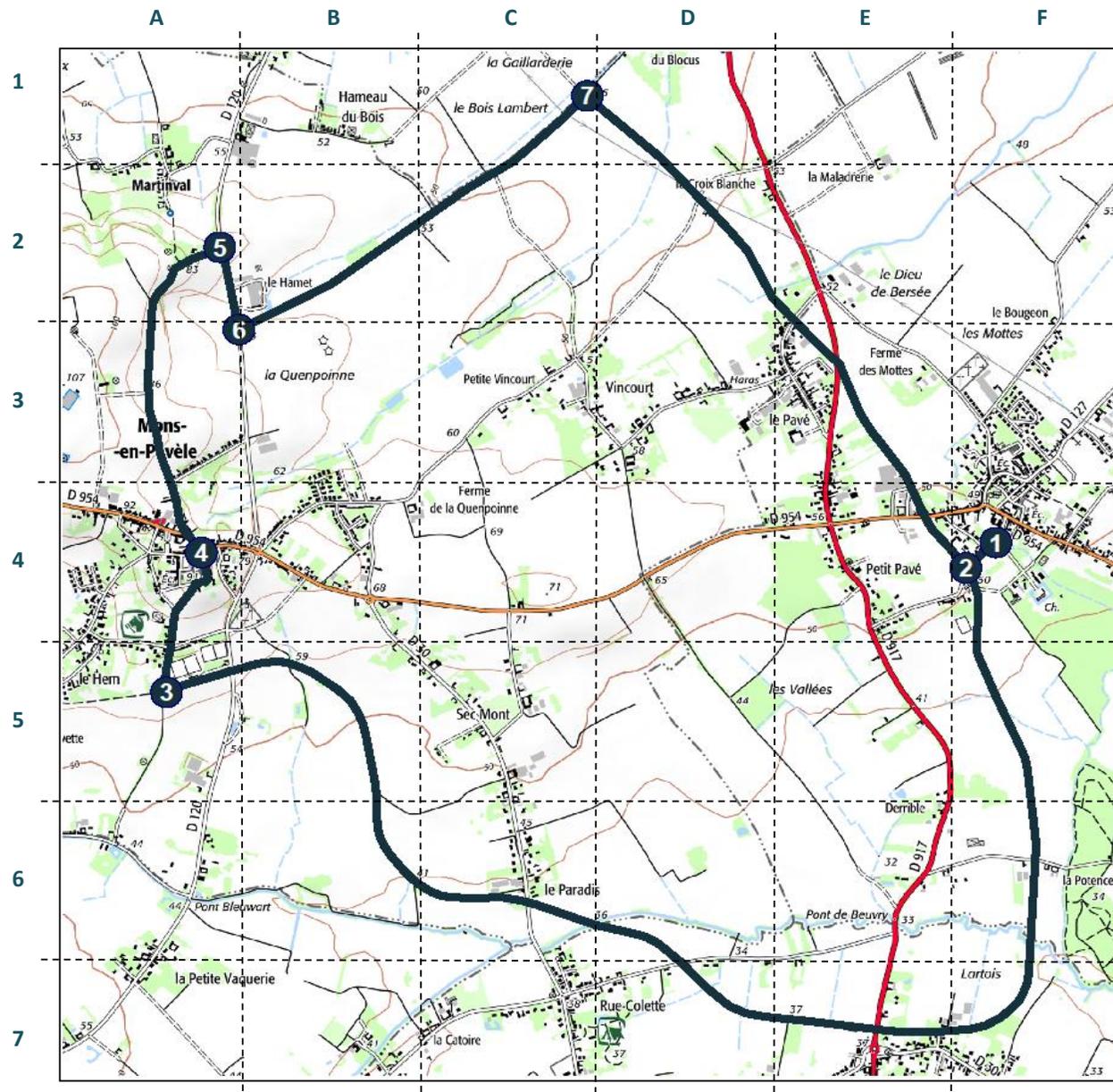


Des basses terres aux hauteurs de la pevele

(12 Km 100 - 3 h 30)

Départ : Place du Maréchal Alexandre BERSEE

1. Face à la mairie, prenez à gauche la rue du Mingoal.
2. Empruntez à gauche l'ancienne voie ferrée d'intérêt local (VFIL) aujourd'hui aménagée en Voie Verte de la Pévèle.
3. Arrivés au stade de Mons en Pévèle, montez à droite par le GR et arrivez à un croisement. Poursuivez tout droit par la rue du Pas-Roland (la légende veut que ce curieux site en amphithéâtre ait été créé par le sabot du cheval de Roland de Roncevaux) et passez sous le porche de la Cense (ferme) abbatiale. Bien suivre le balisage.
4. Après l'église, prenez en face la rue du Moulin (D954) vers Thumeries-Ostricourt, puis bifurquez à droite (pharmacie) dans la rue Emile-Thibaut. Effectuez un petit crochet sur votre droite pour admirer, au béguinage, le point de vue sur la plaine, et profiter des bancs qui offrent un repos compensateur. La rue se prolonge par un chemin de terre qui monte gentiment avant de redescendre.
5. Suivez, avec prudence la D 120 à droite, sur environ 350 m.
6. Partez à gauche vers le pavé du Blocus (pavés empruntés lors de la célèbre épreuve cycliste du « Paris-Roubaix ») et passez sous la ligne à haute tension.
7. Suivez à nouveau la voie verte de la Pévèle. Croisez deux départementales avant de déboucher dans la rue du Mingoal. Rejoignez alors votre point de départ à gauche.





Suivez le guide!

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Des basses terres aux hauteurs de la pevele

(12 Km 100 - 3 h 30)

Départ : Place du Maréchal Alexandre BERSEE



Avis du Randonneur :

*Parcourir une ancienne voie ferrée devenue sentier paysager départemental, emprunter les pavés de Paris-Roubaix, découvrir la campagne pévéloise et notamment les différentes essences d'arbres les plus courantes de la région, voilà les promesses tenues par cette boucle.
Balisage jaune.*

- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires(améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DEPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>